

Fiche technique

AFFICHETTE DAE ARRÊTÉ DU 29 OCTOBRE 2019

Ce site est équipé d'un défibrillateur cardiaque



Article R. 6311-15 du code de la santé publique : « Toute personne, même non médecin est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe »

Ref. SIGNAL PANN33

Description :

Autocollant «site équipé d'un défibrillateur cardiaque». Conforme aux recommandations ILCOR et à l'arrêté du 29 octobre 2019.

Caractéristiques

Marque : SCHILLER

Dimension : 10 x 15 cm

Type : Étiquette autocollante, sans vis

Adhésif : Oui

Zone d'utilisation : Intérieur et extérieur

Poids avec emballage : 4 g

Poids sans emballage : 4 g

Dimensions avec emballage : 15x10 cm

Dimensions sans emballage : 15x10 cm

Conditionnement : Unitaire



SCHILLER
FRANCE S.A.S